

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 FÉVRIER 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Acquisition de délaissés
de voirie à la
SEMAGER**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 12 février 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 18 février 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 février 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 11 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 février deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADY, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur LAMY
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC

Secrétaire de Séance :

Madame MAUVAGE

OBJET : ACQUISITION DE DÉLAISSÉS DE VOIRIE À LA SEMAGER

RAPPORTEUR : Monsieur LEBRAY

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de la liquidation des terrains dont la SEMAGER est encore propriétaire, le Conseil d'Administration de la Société d'économie mixte d'aménagement de Saint-Germain-en-Laye (SEMAGER) se prononcera prochainement sur la rétrocession à la Ville de Saint-Germain-en-Laye des parcelles figurant en annexe.

Ces terrains ont été utilisés pour des élargissements de voies, la création de voies publiques et d'espaces verts. Ils représentent donc pour la Ville des charges sans contrepartie et n'ont pour la SEMAGER aucune valeur marchande. Par ailleurs, ils ne peuvent être aliénés isolément. Pour l'ensemble de ces raisons, il est envisagé de les acquérir à l'euro symbolique, conformément à l'avis de France Domaine.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'acquisition à l'euro symbolique, conformément à l'avis de France Domaine, des parcelles figurant en annexe, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de la SEMAGER qui se prononcera prochainement sur cette cession,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique, conformément à l'avis de France Domaine, des parcelles figurant en annexe, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de la SEMAGER qui se prononcera prochainement sur cette cession,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

Quartier du Bel Air - Ville de Saint-Germain-en-Laye

Délaissés de voirie - Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 11 février 2010

<u>Section</u>	<u>Numéro de cadastre</u>	<u>Adresse</u>	<u>Superficie en m²</u>
AS	597	Rue de la Liberté	72
AS	598	Rue de la Liberté	366
AS	654	Les basses Gaudines	2
AS	1574	Chemins du Dessous de la Justice	578
AS	1575	Chemins du Dessous de la Justice	35
AS	1654	Rue de l'Aurore	217
AS	2011	Rue de la Justice	155
AS	2013	Allée des Glaises	92
AS	2188	Rue de la Liberté	196
AS	2276	Rue de la Justice	31
AS	2373	Rue de la Liberté	25
AS	2374	Rue de la Liberté	220
AS	2406	Rue des Cytises	87
AS	2407	Rue des Cytises	84
AS	2409	Rue Marie Stuart	46
AS	2520	Allée des Acacias	57
AS	2522	Allée des Acacias	48
AS	2524	Allée des Acacias	87
AS	2526	Allée des Acacias	46
AS	2528	Allée des Acacias	390
AS	2531	Rue des Cytises	24
AS	2537	Rue Forêt de Marly	187
AT	452	Les Bas Grillets	65
AT	535	Les Bas Grillets	3
AT	603	Paul Dukas	18
AT	854	Les Bas Grillets	134
AT	896	Rue Saint-Léger	218
AT	1008	Rue des Lavandières	2240
AT	1087	Les Hauts Grillets	3101
AT	1106	Rue Forêt de Marly	30
AT	1149	Rue Franz Liszt	8
AT	1158	Les Hauts Grillets	184
AT	1159	Les Hauts Grillets	288
AT	1163	Les Hauts chenets	266
AT	1166	Rue Saint-Léger	213
AT	1288	Les Hauts Grillets	47
AT	1289	Les Hauts Grillets	23
AT	1290	Les Hauts Grillets	23
AT	1291	Les Hauts Grillets	47
AT	1292	Les Hauts Grillets	14542
AS	1728	Rue de la Justice	171
TOTAL en m²			24 666